

**Cette année, les animateurs du colloque précisent que seuls les MJPM auront la parole.
C'est pourquoi, les fédérations ne sont pas invitées es qualité
Un MJPM de chaque mode d'exercice sera présent que chaque table ronde.**

Madame Caron Deglise n'était pas présente, pour des raisons personnelles

La notre de cadrage précise les thèmes devant être abordés¹

Le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) est au cœur de nombreux enjeux juridiques, sociaux et éthiques. Pourtant, il est rarement mis en lumière par celles et ceux qui l'exercent au quotidien. Ce colloque, "Paroles de MJPM", propose de leur donner pleinement la parole pour exprimer leurs difficultés, partager leurs pratiques, poser leurs questions et apporter leurs réponses. Loin d'un simple état des lieux, cette journée se veut un espace de réflexion dynamique permettant d'exposer les tensions, les contradictions et les ajustements nécessaires dans l'exercice de cette mission essentielle. Les discussions seront structurées autour de six grandes thématiques, chacune explorée dans une table ronde, où les MJPM seront les principaux intervenants, accompagnés d'un discutant universitaire ou expert pour enrichir et structurer les débats. Ce colloque mettra en avant les divergences de points de vue, les réalités contrastées de la profession, et les pistes d'harmonisation des pratiques, dans un dialogue mêlant droit, bonnes pratiques et éthique. Pourquoi ce colloque ? Une parole libérée : les MJPM sont les premiers concernés, ils doivent être au centre des débats Un dialogue interdisciplinaire : droit, pratiques professionnelles et éthique seront croisés Une approche réaliste : parler des difficultés, mais aussi des solutions envisageables Une réflexion pour l'avenir : proposer des ajustements et des réformes pour un meilleur exercice du métier Un espace de dialogue et d'amélioration des pratiques. Mise en débat des réalités du métier et d'ouvrir la voie à des évolutions positives.

TABLE RONDE 1 - LE SENS DU METIER

Le métier a-t-il toujours un sens ou du sens ? Le Sens du métier : protéger, accompagner, décider... Le MJPM est-il un simple exécutant des décisions judiciaires ou un véritable acteur de la protection et de l'accompagnement ? Cette table ronde interroge la finalité du métier, la conciliation du cadre légal avec l'exigence humaine et éthique de la mission.

Sujets abordés : La protection, pour quoi faire ? Une mission d'intérêt général ou une prestation de service ? Le rapport au majeur protégé : tutelle vs. autonomie assistée Une profession de conviction ou une profession sous pression ? Quelle évolution du métier dans le contexte législatif actuel ?

- ✓ Aline Guitton = MJPM Associatif
- ✓ Marlène Reberat =MJPM préposé (adhérente AN MJPM- suppléante Déléguée Région Aquitaine NA)
- ✓ Sandrine Gros = MJPM I

TABLE RONDE 2 - L'INDEPENDANCE DU MJPM

Quel positionnement pour le MJPM ? Entre pressions des familles, attentes des juges et exigences des institutions, le MJPM navigue dans un équilibre complexe. Peut-il réellement être indépendant dans ses décisions ? Cette table ronde explore les tensions autour de la subordination fonctionnelle du MJPM, ainsi que les enjeux de coopération avec les différents acteurs du réseau.

¹ Le verbatim affect est en mauve

Sujets abordés : Indépendance ou dépendance aux magistrats ? Comment gérer les pressions des familles et des autres parties prenantes ? Coordination et coopération avec les professionnels du réseau : quelles difficultés ? Risques de conflits d'intérêts et arbitrages délicats

Protéger ; accompagner ; décider. J'émets des réserves sur cette présentation qui fait encore débat. Le MJPM reçoit un mandat d'assistance ou de représentation et participe à l'accompagnement. Cet intitulé me paraît fermé car il ne met pas suffisamment en exergue le soutien des capacités

- ✓ Manon Lucien = MJPM Associatif
- ✓ Laurent Foucault-Giroux =MJPM préposé non adhérent AN MJPM, très actif sur LinkedIn notamment sur le collectif, DIP ancien rédacteur d'ASH, enseignant vacataire université Caen Normandie² etc
- ✓ Thomas Laurent =MJPM I

TABLE RONDE 3 –

URGENCE ET DISPONIBILITE

Une exigence intenable ? Le temps du droit et le temps du terrain s'opposent souvent dans l'activité du MJPM. Face aux urgences à gérer, aux dossiers de plus en plus nombreux et aux sollicitations permanentes, comment assurer une disponibilité suffisante pour chaque majeur protégé ? Cette table ronde interroge la charge de travail, la gestion de l'urgence et la conciliation entre vie professionnelle et exigences du métier.

Sujets abordés : L'urgence dans la protection juridique : comment gérer les imprévus ? Disponibilité 24h/24 : une réalité impossible à tenir ? Les astreintes... L'équilibre entre accompagnement humain et gestion administrative La surcharge des MJPM et les seuils de prise en charge

- ✓ Laurence Vaz = Cadre de service d'une association tutélaire
- ✓ Laure Loustalet =MJPM préposé, ancienne individuelle
- ✓ Jean-Philippe Krakeys = ex préposé, ex associatif, actuellement indépendant

TABLE RONDE 4 - CONTROLE ET RESPONSABILITE

entre surveillance et confiance Les MJPM sont soumis à un cadre strict qui encadre leur gestion des mesures et des finances des majeurs protégés. Entre contrôles des comptes, évaluations, inspections, comment concilier transparence et praticabilité ? Cette table ronde aborde les enjeux de responsabilité juridique et financière

Sujets abordés

Présentation et certification des comptes : quelles obligations ? Quelle marge d'appréciation du MJPM dans la gestion du patrimoine des majeurs ? Lien avec les juges et l'Administration Les risques liés à une gestion financière complexe et évolutive

- ✓ Fanny Traoré = MJPM Associatif
- ✓ Marie Hélène Bielle
- ✓ Cécile Lacronique =MJPM I

² Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Il est à noter l'absence des grandes associations tutélaires : UDAF, ADAPEI, EL PRADO, l'ATINA, AOGPE comme d'ailleurs de la FNAT, alors que monsieur A. Chanson est toujours présent.

Le temps de parole de cette table ronde a été considérablement réduite pour faire place au représentant des commissaires de justice. Ce logiciel, usine à gaz, n'est pas compatible avec les logiciels pros. Mais il a été présenté comme l'alpha et l'Omega du contrôle. Le représentant des commissaires de justice a profité d'une tribune pour vendre son logiciel, aux MJPM contrôleur présents.

En restant sur ce point, j'ai été surprise du nombre d'individuel inscrit en qualité de contrôleur. D'aucun envisagent de quitter la profession de MJPM.

Au départ, je devais être sur la table ronde 3

Mais notre collègue, Laure Loustalel a demandé et obtenu une permutation, car elle ne s'estime pas compétence sur la question du contrôle et responsabilité. Elle n'adhère pas à notre association, car sa chef de service à Pau, la prise pour toute l'équipe (dixit)

D'une manière générale les paroles portées par les MJPM, tout exercice confondu, n'ont pas n'ont eu rien de novateur. Chacun a témoigné de son vécu. Mais semble que cela contenté les MJPM, que les leurs portent leurs difficultés quotidiennes

Concernant la table où j'ai siégé, les principes et le contenu des intervention avait été posé avec le professeur GRC et le directeur de l'affect durant la réunion préparatoire. Il m'a été aussi demandé de préparer un document reprenant les différents contrôles au sein du sanitaire et/ou du médico-social, aux fins de communication pour les participants,, et d'insister sur le contrôle CRC Aquitaine que j'ai vécu.

A l'issue du colloque les intervenants ont été invité par l'Affect, sur une très bonne table du bassin, et là les langues se sont déliées.

Militant pour la création d'un Ordre et d'une Chartre, des intervenants, des trois catégories ont posé une volonté claire et affirmée d'avancer sur ce terrain. Faisant fi des représentations professionnelles, cette démarche se fédérait derrière une compte LinkedIn : « MJPM Engagé », probablement tenu par Lau...Fou...Gir.... Ce dernier m'a exprimé l'envie d'adhérer à l'ANMPJM, puisque maintenant préposé à l'EPSM de la Sarthe.

Par ailleurs il semble que Laurence Gatti³ soit favorable à cette démarche

³ Fac de Poitier